

## Coronavirus COVID-19

# MODALITÉS DES SORTIES ET DES VISITES

### USTP Pédopsychiatrie

Compte tenu de l'épidémie de COVID-19, chacun doit être vigilant au respect des mesures sanitaires.

Les **visites des parents et proches** sont sans rendez-vous de 12h30 à 20h sous réserve de la présentation d'un Pass sanitaire dès l'âge de 12 ans (loi du 5 août 2021).

Les **permissions** (sorties temporaires avec nuitée) doivent être indiquées ou validées par le médecin.

Au retour de permission, si la sortie définitive n'est pas prononcée immédiatement, un isolement septique est mis en place pour plusieurs jours et un test COVID est réalisé. Les patients ayant terminé leur cycle de vaccination contre le COVID-19 ne sont pas soumis à cet isolement.

Les **sorties** en dehors du service de pédopsychiatrie doivent être autorisées dans le projet de soins et accompagnées par un professionnel ou par les parents.

Toute autre demande particulière (sortie ou permission) doit être présentée à l'équipe suffisamment à l'avance afin de pouvoir être discutée avec le médecin. L'accord n'est pas automatique.

**Informations valables à compter du 30 septembre 2021  
et jusqu'à nouvel ordre.**